



GUIDE PRATIQUE

à l'intention des retraités,
des personnes âgées et de leurs familles.

Udiage

LEXIQUE

A - B

Accueil de jour

L'accueil de jour répond à un souci de maintien à domicile et de soutien de ses proches. Il accueille des personnes âgées atteintes de déficience psychique qui ne sont plus suffisamment autonomes pour rester seules à domicile durant toute la journée. Certains accueils de jours sont spécialisés pour pouvoir accueillir des patients atteints de la maladie d'Alzheimer (moyens et activités spécifiques).

Accueil familial

L'accueil familial consiste en l'accueil par des particuliers, à leur domicile et à titre onéreux, de personnes âgées ou handicapées adultes. La personne âgée est "nourrie, logée, blanchie" et accompagnée quotidiennement au domicile d'un accueillant familial agréé, en contrepartie d'un salaire, d'un loyer et de remboursements de frais.

Aidant familial

C'est la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non.

Aide sociale

C'est l'ensemble des aides apportées, en vertu d'une obligation légale, par la collectivité publique aux personnes qui ne peuvent, faute de ressources suffisantes, pourvoir à leur entretien ou aux soins qu'exigent leur état.

Aides techniques

« Est considéré comme aide technique, tout produit, instrument, équipement ou système technique utilisé par une personne handicapée, fabriqué spécialement ou existant sur le marché, destiné à prévenir, compenser, soulager ou neutraliser la déficience, l'incapacité ou le handicap ». Ces aides techniques sont des instruments, appareils, dispositifs ou aménagements. Cela va du fauteuil roulant à la cuillère adaptée, en passant par une barre d'appui dans une salle de bain.

Assurance dépendance

Formules d'assurance qui ouvrent droit au versement d'une rente en fonction de votre état de dépendance dûment constaté, et du niveau de prestation prévu au contrat.

C - D

CLIC

Lieux ressource, d'accueil, d'écoute et d'information à disposition des personnes âgées, délimités et articulés sur des zones géographiques précises.

Chèque Domicile Liberté

Il s'inscrit dans le cadre des orientations sociales prioritaires de l'AGIRC et l'ARRCO avec notamment l'objectif de maintien du lien social. Il a pour objectif de favoriser et faciliter les déplacements des retraités en leur permettant de financer leur accompagnement lors de sorties sociales, culturelles ou de loisir, proches de leur domicile ou nécessitant l'usage d'un véhicule.

Consultation psychologique

Écoute d'une souffrance exprimée par la personne. Evaluation des troubles de la personne, sur la base d'entretiens psychologiques et/ou de tests.

Consultation mémoire

Consultation spécialisée assurée par un neuropsychologue qui évalue toutes les fonctions cognitives de la personne afin de permettre un diagnostic clair permettant d'adapter le traitement et la prise en charge. Elle est organisée dans des lieux spécialisés souvent en l'hôpital de jour.

Consultation de dépistage des troubles de la mémoire

La consultation de dépistage permet de faire un premier bilan des fonctions de la mémoire. Il est organisé dans différentes structures autres qu'hospitalières. Il permet surtout, au-delà de poser un diagnostic comme peut le faire le neuropsychologue, d'assurer une démarche de prévention et d'orientation.

E - F

Ergothérapeute

L'ergothérapeute apporte une aide directe aux personnes prises en charge en cherchant à favoriser leur indépendance, leur sécurité et leur confort. Il guide la personne vers son autonomie en réduisant les obstacles à son indépendance. Il intervient dans les domaines de l'aménagement du domicile et de l'acquisition de matériel (notamment des aides techniques) ou du positionnement.

Ergothérapie

L'ergothérapie s'adresse à des personnes atteintes de maladies ou de déficiences de nature somatique, psychique ou intellectuelle, à des personnes qui présentent des incapacités ou à des personnes en situation de handicap temporaire ou définitive. L'ergothérapie est une profession de santé qui intervient dans le domaine de la rééducation, de la réadaptation, de l'insertion. L'ergothérapie est une thérapie par l'activité. Le but de l'ergothérapie est de permettre aux personnes de maintenir ou de développer leur potentiel d'indépendance et d'autonomie personnelle, sociale.

G

Grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources)

Outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens.

Groupes Iso-ressources (GIR)

Les personnes âgées qui sollicitent le bénéfice de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, sont classées dans les six groupes iso-ressources que compte la grille nationale, en fonction des aides à la personne ou techniques commandées par leur état.

Groupe de parole

Mise en commun des vécus individuels et collectifs auprès de personnes âgées, de familles ou d'équipes. Échanges à partir desquels le psychologue permet, par la parole, une prise de distance, une dédramatisation et la restitution de sens.

H - I - J - K - L

Hébergement temporaire ou Accueil temporaire

C'est une formule d'accueil limitée dans le temps. Il s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation de crise (isolement, absence des aidants, départ en vacances, travaux dans le logement etc). Il peut également s'utiliser comme premier essai de vie en collectivité avant l'entrée définitive en établissement ou servir de transition avant le retour à domicile après une hospitalisation.

M

Maison départementale des personnes handicapées

Lieu unique d'accueil, la Maison départementale des personnes handicapées « exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps ».

Maison de la justice et du droit

Placée sous l'autorité des chefs du tribunal de grande instance, la maison de la justice et du droit constitue un lieu d'accès au droit (accueil, aide, information, consultation...) pour le public et notamment les victimes.

N

Neurologue

C'est un médecin spécialiste qui est consulté le plus souvent sur l'avis du médecin traitant mais il reste en accès direct selon la nouvelle réforme de la Sécurité Sociale. Il s'intéresse à des domaines tels que le système nerveux central (cerveau et moelle épinière) ou périphérique. Ses compétences vont des troubles de la mémoire au sommeil en passant par les migraines.

Neuropsychologue

Il a une formation de psychologue puis a suivi une spécialité de 2 ans en neuropsychologie. Il travaille à l'évaluation des fonctions supérieures et participe aux possibles rééducations.

O

Obligation alimentaire

Le Code Civil prévoit que les proches des personnes âgées ont l'obligation, lorsque celles-ci n'ont pas de ressources suffisantes, de leur apporter une assistance, dite obligation alimentaire. En d'autres termes, il s'agit pour les membres de la famille qui en ont les moyens (les débiteurs) de venir en aide aux membres proches qui sont dans le besoin (les créanciers).

P - Q

Plan d'aide

Le plan d'aide définit les différents services et aides nécessaires pour le maintien à domicile de la personne âgée, pour couvrir les dépenses liées à la perte d'autonomie.

Psychiatre

C'est un médecin qui s'est spécialisé dans le domaine de la psychiatrie. Il peut donc prescrire des traitements médicamenteux.

Psychologue

Ce n'est pas un médecin. Il est diplômé d'état. Il est formé aux techniques d'entretiens d'évaluation (cognitive et de personnalité) et d'entretiens à visée thérapeutique. Selon son cursus universitaire, il se spécialise auprès d'une population et s'engage dans une formation continue afin d'assurer la meilleure prise en charge possible.

Psychothérapeute

Il peut être soit un psychiatre soit un psychologue formé à un outil thérapeutique (technique spécialisée d'une forme de thérapie).

Psychothérapie

Prise en charge de la souffrance et des conflits intra-psychiques invalidant la vie affective et sociale.

R

Réseau médico-social

Le travail d'un réseau a pour but un accompagnement global et cohérent des personnes, réalisé par les différents intervenants médico-psycho-sociaux et les bénévoles. Le travail en réseau réunit des acteurs des institutions sanitaires et sociales, des associations intervenant dans les champs médicaux et sociaux ainsi que les bénévoles intervenant dans le même domaine. Les acteurs du réseau construisent des pratiques coordonnées qui assurent la continuité et la cohérence de l'accompagnement sanitaire et social et favorisent la participation des personnes à cette démarche.

S - T - U - V - W - X - Y - Z

Soins palliatifs

Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. Les soins palliatifs s'adressent au malade, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution.

Udiage - 1 Place de Metz - 38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 03 72 60 - E-mail : contact@udiage.org